

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE SAINT-ALBAN-LEYSSE

Siège : Mairie – 73230 ST-ALBAN-LEYSSE

Tél : 04.79.70.76.01

Courriel : adg@scisal.fr



PROFIL DE POSTE ANIMATEUR ENFANCE

Le Sical couvre une zone géographique de 8 communes qui dessert 4 Alsh enfance et 1 Alsh jeunesse. Sous l'autorité du coordinateur, ce territoire se répartit en deux secteurs, chacun administré par un responsable de secteur.

Ce poste consiste à dynamiser et organiser un accueil de loisirs lors des vacances scolaires, encadrer des animations les mercredis en période scolaire, proposer et animer des activités en temps périscolaire.

Missions :

- Impulser des actions et projets auprès des équipes et de la direction
- Recruter, accompagner et former des équipes vacataires enfance en lien avec le responsable de secteur (suivi, formation, outils, vie quotidienne, organisation, dynamique ...)
- Assurer la direction d'un ALSH occasionnel – 10 à 12 semaines par an.

Capacités / Compétences :

- Aptitude au travail d'équipe et au management
- Organiser et de la gérer les moyens pédagogiques
- Capacité à s'organiser, dégager les priorités, s'adapter et prendre des initiatives
- Capacité de mobiliser des partenaires locaux (associations, structures, collectivités...).
- Participe à l'élaboration, propose et suit les plannings des animateurs de l'ALSH en lien avec la direction et le service administratif.
- Organise et participe aux différentes réunions de service (rentrée, régulation, bilan...)
- Maîtrise des outils numériques
- Disponibilité et horaires décalés possibles

Afin de mener à bien vos missions vous avez des connaissances concernant :

- L'enfance : publics, acteurs, dispositifs...
- Les fonctionnements associatifs et de collectivités territoriales
- La réglementation des accueils de loisirs.

Diplômes / expériences :

Diplôme professionnel minimum exigé : BAFD ou équivalence obligatoire - BPJEPS LTP / BEATEP

Expérience exigée en direction d'ALSH enfance.

PSC1 - Permis B exigé et véhicule souhaitable.

Conditions :

- Contrat à Durée Déterminée jusqu'au 30/09/2020 avec possibilité de renouvellement.
- Rémunération selon expérience et ancienneté.
- Employé par PSA73 et mise à disposition du Sical.
- Poste à Saint Alban Laysse et ALSH occasionnel à Bassens.

Procédure de recrutement :

Cv + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président, SICAL, 120 Avenue de la Mairie 73230 Saint Alban Laysse.

Renseignements auprès d'Olivier Genève – tel : 04.79.70.76.01 / 06.30.55.23.02

Prise de poste souhaitée avant le 01/06/2020 - Envoi des candidatures avant le 4 mai 2020.



Profil d'animateur permanent/ Directeur occasionnel

Missions	Fonction	Tâches principales	Responsabilités
Direction d'un ALSH Occasionnel	Management du personnel	Animer l'équipe pédagogique. Organiser le travail des équipes. Évaluation du travail et participer à la formation.	*Rechercher les informations sur l'environnement : associations, services, activités disponibles.
	Concevoir le projet pédagogique et les projets d'animation.	Associer le personnel à la conception des projets.	
	Organiser et gérer les projets d'animation et le projet pédagogique.	Associer le personnel à la réalisation et aux évaluations. S'appuyer sur les compétences du personnel et/ ou les rechercher.	
	Gestion administrative.	Présences des enfants et du personnel d'animation et de service. Relation à la DDCSPP pour toutes les déclarations obligatoires (évolution encadrement, sorties, accident ou maladie...) Attestation de stages pratiques et transmission à l'administration de tutelle.	
	Gestion du budget pédagogique	Programmer les dépenses dans le cadre d'un budget prévisionnel alloué (x € par jour et par enfant) Suivre l'évolution des dépenses en regard de la somme allouée. Transmettre les justificatifs à la comptabilité.	*Respecter les délais d'utilisation et de restitution.
	Gestion du matériel pédagogique	Rangement, inventaire et entretien du matériel existant. Faire des propositions pour le renouvellement. Programmer l'utilisation du matériel collectif.	
	Assurer la sécurité des enfants et du personnel	Connaître les règles de sécurité en vigueur dans le bâtiment utilisé. Gérer le suivi santé des enfants. Gérer les conditions de mise en sécurité des enfants dans les activités. Vigilant à la sécurité du personnel. Faire respecter la réglementation de la réglementation de protection des mineurs.	
	Gérer la relation aux familles et la communication de l'ALSH	Organiser la communication envers les familles : écoute individuelle et information collective sur les activités. Promouvoir le centre de loisirs pour développer le nombre de journées d'activité et la présence des enfants.	

Missions	Fonctions	Tâches principales	Responsabilités
Référént pédagogique	Participe aux fonctionnements de l'alsh permanent	Occuper une fonction d'encadrement auprès du public Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des animations	*supplée le directeur du centre permanent en cas de nécessité.
	Remplacement du directeur permanent	Assurer la continuité pédagogique, administrative et financière de l'ALSH.	
	Suivi de l'équipe d'animateurs occasionnels	Transmission savoirs faire et être. Transmission consignes réglementaires. Respect des réglementations dans les centres de loisirs	
Animateur de territoire	Prospective en matière de projets d'animation.	Rechercher et coordonner des projets d'envergure inter-centres, avec des partenaires etc...	* Chaque animateur est responsable d'une des thématiques. * En lien avec le responsable de secteur
	Animateur d'ateliers au sein des établissements scolaires	Montage de projets au sein des établissements scolaires	
	Conception et développement de projets	Responsable de projets (séjours, stages, projets intergénérationnel, jeux, fresques, familles...)	
	Conception et développement de projets	Proposition et mise en œuvre d'animations de territoire Participer à l'élaboration du projet d'animation global	